

1.
Claudine
Barbier

L'an mil huit cent vingt et le premier du mois de Janvier par devant nous Claude Urbain Bornard Officier de l'état civil de la Commune de Chanay Canton de Seyssel Département de l'Ain, sont comparus Joseph Gaillard Sergent âgé d'environ soixante-deux ans et François Vion âgé de soixante-cinq ans tous deux cultivateurs à Dorche section de Chanay, lesquels nous ont déclaré que Claudine Barbier âgée d'environ quatre-vingt ans fille de Laurent Barbier de son vivant cultivateur à Chêne dudit Chanay, et de Benoîte Barbe veuve de François Gaillard dit Baron est décédée le premier du mois de Janvier à cinq heures du soir nous avons signé le présent Acte de décès, dont nous avons donné lecture aux déclarans qui n'ont pas signé pour être illétrés de ce sujet et interpellé.

urbaire Bornard adj

Transcription de l'acte de décès de Claudine Barbier

Commune de Chanay, Canton de Seyssel, Arrondissement de Belley, Département de l'Ain.

Acte de décès n° 1, en date du 1^{er} janvier 1820.

L'an mil-huit-cent-vingt et le premier du mois de janvier, par-devant nous Claude Urbain Bornard, Officier de l'état-civil de la Commune de Chanay, Canton de Seyssel, Département de l'Ain, sont comparus Joseph Gaillard sergeant âgé d'environ soixante-deux ans et François Vion âgé de soixante-cinq ans, tous deux cultivateurs à Dorche, section de Chanay, lesquels nous ont déclaré que **Claudine Barbier**, âgée d'environ quatre-vingt ans, **fille de Laurent Barbier**, de son vivant cultivateur à Chêne, section dudit Chanay, **et de Benoîte Barbe, veuve de François Gaillard dit Baron**, est décédée le premier du mois de janvier à cinq heures du soir. Nous avons signé le présent acte de décès, dont nous avons donné lecture aux déclarants qui n'ont pu signer pour être illétrés de ce sujet et interpellé.

Signé Urbain Bornard, Adjoint